

Les cochons et le Corminbœuf

Viles campagnes Veaux, vaches, cochons* et couvées sont trop souvent élevés, en Suisse aussi, dans des « fabriques d'animaux » d'horreur. Et ceux qui osent le dénoncer en images, l'ancien ministre fribourgeois Pascal Corminbœuf les charge comme un taureau.

Le magazine ACUSA-News (mars 2012) montre de beaux petits (et gros) cochons tout roses qui se dorment au soleil, s'ébattent dans les prés et ronflent dans leur nid de paille. Voilà pour l'idéal, comme le note Erwin Kessler, le président de cette « association contre les fabriques d'animaux ».

Parce que pour la réalité de certaines fermes, les photos sont difficilement soutenables. Coincés dans des cages métalliques trop exigües, blessés, pataugeant dans leurs excréments sur des sols grillagés, quasiment aveugles dans ces ténèbres carcérales, nos cousins à la queue en tire-bouchon ressemblent à des damnés de la Terre.

Mais comme tout cela n'est pas illégal, l'Office vétérinaire fédéral (OVF) et les administrations cantonales ne réagissent pas. L'organisation fédérale Proviande, qui diffuse des images de petits porcelets radieux avec le slogan « Viande suisse franche et naturelle », n'est pas non plus troublée par la terrible réalité des boîtions nauséeux. Mieux: l'ancienne responsable de la publicité pour Viande suisse est depuis juin 2011 responsable de la communication de l'OVF! Et elle nous assure que son département « s'engage pour une détention conforme aux besoins des animaux, mais ne peut pas juger de ces photos dont nous ne connaissons pas les sources ni la date ».

Pour les connaître, il suffit pourtant de parcourir ACUSA-News. Usines à porcs à Vuadens, à Orsonnens, à Vuisternens, à Grandvillard et à Sâles (!) en Gruyère. Tous ces goulags sont en photos couleurs caca dans le magazine et sur le site www.acusa.ch, avec en prime des clichés de bêtes agonisantes ou mortes dans les couloirs. Que vient donc faire Pascal Corminbœuf dans cette porcherie? Le très indépendant et compétent conseiller d'Etat des Institutions,



Vigousse vendredi 30 mars 2012

de l'Agriculture et des Forêts (DIAF), maintenant rangé des honneurs, a déposé plainte en septembre 2010 contre Erwin Kessler et ACUSA. But de la manœuvre: leur interdire toute critique sur le « laxisme » du magistrat en matière de protection des animaux. Pascal Corminbœuf a ainsi obtenu du tribunal que tous les rapports publiés sur ce sujet dans

ACUSA-News en 2006 et 2010 soient effacés du site. Mais les gens d'ACUSA ont un caractère de cochon: ils republient tout dans l'édition 2012!

Nous avons cherché à savoir pourquoi Pascal Corminbœuf, grand ami des paysans, des animaux et de la nature, avait préféré faire censurer un journal

dénonçant les faits plutôt que de voler au secours des suidés. Nous n'avons malheureusement pas

reçu de réponse de sa part. Mais nous tenons peut-être une explication: Geneviève Gassmann, la nouvelle directrice de l'Ecole cantonale d'agriculture, nommée par le conseiller d'Etat Corminbœuf, exploite avec sa famille une usine à cochons des plus scandaleuses. Voilà de quoi pouvoir enseigner

aux générations futures que les animaux ne sont que des bêtes qui ne méritent aucune considération. Sauf le Corminbœuf et ses amis, évidemment. ①

Patrick Nordmann